



La Pêche

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA PÊCHE

AVIS PUBLIC

**DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL SELON LE RÈGLEMENT RELATIF AUX USAGES CONDITIONNELS
PORTANT LE NUMÉRO 109-2022**

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée :

QUE lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra **le lundi 4 décembre 2023 à compter de 19 h 30**, le Conseil doit statuer sur une demande d'usage conditionnel conformément au Règlement relatif aux usages conditionnels portant le numéro 109-2022, pour la propriété sise au 122, chemin Pine à La Pêche connue sous le lot 3 391 169 du cadastre du Québec.

La demande vise à permettre l'usage conditionnel d'hébergement touristique de type « Établissement de résidence principale » conformément aux dispositions de la réglementation municipale d'urbanisme.

La séance publique aura lieu à la Salle Desjardins du Complexe sportif de La Pêche, située au 20, chemin Raphaël à La Pêche.

DONNÉ à La Pêche, ce 9^e jour du mois de novembre deux mille vingt-trois (2023).

Marco Déry
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Marco Déry, directeur général et greffier-trésorier, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut mentionné, en affichant une copie aux endroits fixés par le conseil.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 9 novembre 2023.

Marco Déry
Directeur général et greffier-trésorier



La Pêche

Lot 3 391 169
122, chemin Pine

